



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RECIF DU 21 MAI 2025 À LA CHAUX-DE-FONDS

Personnes présentes :

Tekle Kiros Betiel, Maglie Daniela, Abdulaziz Alah Gul, Elsa Placi (Ville Ne), Elisabeth Hirsch-Durrett (Bénévolat-Ne), Lichti Sophie, Jaquet Anne-Sylvie, Eichmann Geneviève (PIP), Keriakos Bugada Sandrine (Ville CdF), Muriel Racine, Marie-Paule Muster, Jennifer Grana, Fabiana Cardoso, Chloé Métrailler, Aline Jonville, Patricia De Boni (Caritas), Rouault Philippe (Ville Le Locle), Léonie Vuillème (Caritas), Laurence Vallat (caritas), Francesca Rizzone, Carola Minelli, Yolanda Galvez, Valeria Bucher (ProNatura Ne), Leily Sandoz, Prema Consalvey, Federica Merzaghi, Luisa del Amo, Gracielle Hager, Anne-Rebecca Bigler, Léa Paganini, Dominique Quiroga, Sara Losa Maia.

Personnes excusées :

Pascal Guillet, Bernard Soguel, Eva Fernandez, Béatrice et André Chaboudez, Emmanuelle Pipoz Brossard, Hava Hasanagic, Paula Rollier, Béatrice Clémentz, Céline Pellaton, Claudine Stähli-Wolf, Marie Reginelli, Anne-Marie Jacot Oesch, Muriel Howald, Mélanie Riggenbach, Jacqueline Robert, Catherine Panighini, Huguette McCluskey, Kirsten Kirschner, Clémence Delmas, Caroline Louise, De Montmollin, Noëlle Bovy, Patricia Borloz, Barbara Borer, Pierette Bertolucci, Ghislaine Carine Nkouogip, Vernez Melinda, Sophie Sarr et Florianne Charriere, Hubert Pequignot, Florence Nater, Kirsten Kirschner, Lysiane Ummel Mariani et Vincent Huguenin Dumittan, Christian Fellrath, Mélanie Müller et Aurélie Planas, Anne-Pascale Isler, Anne Petremand, Berger Monika, Pierre Dusong, Marquis Anne, Babey Claudia Airouche, Nathalie Ljuslin, Nancy Escobar, Corinne Comte, Maria Ryser, Sylvia Savanyu, Virginie Beraldo, Anne Reinhard, Silvia Jaquet Perrot, Céline Colomb, Lucienne Wasser, Noor Al Luhibi, Leonor Hernandez, Magali Müller, Marinette Matthey, Rachel Riat Müller, Marie-France Matter, Frédéric Richter.

L'assemblée générale 2025 débute par l'accueil de la co-présidente, Annie Clerc-Birambeau et la présentation de l'ordre du jour.

1) Désignation des scrutatrices/scrutateurs

2 scrutatrices sont désignées.

2) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mai 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mai 2024 est accepté.

3) Rapport d'activité 2024.

Pour le rapport d'activité 2024, Dominique Quiroga co-présidente de RECIF prend la parole pour le rapport d'activité du comité.

Le comité est composé **de 13 femmes bénévoles et engagées** qui se rencontrent toutes les 6 semaines.

Au sein du comité, ont été accueillies en 2024 **2 nouvelles personnes : Liliana Garzon et Ghislaine Ngougip** : un grand merci à elles pour leur engagement.

...Et elle annonce que le comité est déjà en train de perdre Ghislaine... mais pas à RECIF car elle s'y engage comme apprentie ASE à CdF.

Ensemble, les membres du comité réfléchissent et actualisent les modalités d'accueil et d'appui des femmes et de leurs enfants, au mieux des possibilités dans la mission d'intégration, ou de **facilitatrices du processus d'inclusion**, conçu -il faut le rappeler !- comme un processus réciproque entre société d'accueil et personnes issues de la migration.

Le 1^{er} gros projet qui a tenu tout RECIF en haleine pendant le premier semestre a été l'organisation des 30 ans.

Oui, 30 ans de militantisme et d'opportunités pour favoriser l'intégration sociale. 30 ans de solidarité et d'appartenance, 30 ans de vie d'un lieu de référence dans le microcosme neuchâtelois voire au-delà. Et donc 30 ans d'échanges et de chaleur humaine !

Merveilleux temps de partage avec les bénévoles, les autorités et les personnes qui nous soutiennent, entre discours émouvants et buffet dinatoire à la petite Rochette...

Un temps de partage aussi dans l'espace public à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, avec **l'élaboration et l'installation d'une exposition photos grand format** de femmes qui font RECIF, et pour clore les festivités, avec une fête de l'été dans chaque lieu, **pour et avec toutes les femmes et tous les enfants qui font RECIF** : une fête amicale, chantante, dansante bref mémorable dans les deux lieux !

Merci à toutes les personnes qui se sont engagée avec entrain dans cette organisation, et l'équipe qui l'a portée, sur un fond de quotidien déjà bien rempli.

En vrac : Natalia, Garance, Prema, Yolanda, Ana, le groupe fête, la chorale, les musiciens, l'entier de l'équipe de RECIF, le comité et toutes les autres... !

Un 2^{ème} axe a mobilisé le comité - et c'est l'une des préoccupations majeures ces deux dernières années- :

L'axe du difficile équilibre entre les besoins, que les femmes et les enfants expriment au quotidien, les activités-prestations et projets que menés pour y répondre, et les ressources à disposition pour le faire.

Au cœur de tout ça bien sûr, c'est la question des ressources humaines, avec ses joies et ses difficultés, **et la volonté d'assurer à nos employées de bonnes conditions de travail.**

Les mandats ont évolué, augmenté, et les axes de travail se sont complexifiés.

Au-delà de la grande compétence de nos bénévoles, tout cela nécessite aussi plus de ressources professionnelles salariées pour répondre à l'ensemble des défis qui sont à relever.

Le comité a été frappé **des nombreuses problématiques rencontrées à RECIF, particulièrement dans le secteur enfants**, avec une augmentation notable des enfants à besoins particuliers et de familles en situation très précaires, qui sont autant de défis auxquels l'équipe et les responsables doivent faire face :

- pour mieux appréhender les demandes et l'immensité des besoins des femmes et des enfants ;
- pour répondre aux besoins des bénévoles comme aux sollicitations du réseau avec lequel nous collaborons ;
- et faire face aussi aux multiples imprévus qui emplissent les journées !

Avec l'objectif, d'aboutir à une organisation la meilleure possible compte tenu des moyens à disposition, de **prévenir des situations d'épuisement et, quand les situations d'épuisement deviennent une réalité, réagir pour qu'elles ne se reproduisent plus.**

Au vu de ces constats, nous avons ces deux dernières années **renforcé l'équipe salariée de RECIF et particulièrement le secteur enfants.**

En deux ans, les effectifs ont augmenté de 15% (un beau pourcentage, mais c'est sur une toute petite équipe !) passant de 6,3 EPT en 2022 à 7,9 en 2024 pour une quinzaine de personnes.

Le comité œuvre par ailleurs **pour améliorer progressivement les conditions salariales de toutes**, pour les valoriser et donner à l'équipe de meilleures conditions d'exercice professionnel, et travaille en parallèle à une amélioration plus globale des conditions de travail.

Aujourd'hui, le comité souhaite remercier tout particulièrement Corinne Comte et Marie-Paule Muster, responsables du secteur Enfants à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, qui œuvrent depuis 7 et 5 ans pour les enfants, les mamans et familles de RECIF, avec un grand professionnalisme et engagement. Elles ont contribué et porté, avec le soutien du comité et des responsables de centre, cette nécessité de changement, en ouvrant une plus grande professionnalisation du secteur Enfants.

Les changements ne sont pas terminés et se poursuivront en 2025.

Bien que ce rapport parle de 2024, et que tous les changements 2025 seront présentés l'année prochaine, Mme. Quiroga tient à saisir cette occasion officielle, pour les remercier du travail effectué et des changements initiés, et pour leur souhaiter le meilleur pour la suite de leur parcours professionnel, car à la fin de l'année scolaire (en juin 25) elles quitteront RECIF.

En 2024 encore, **Lea Paganini**, est venue remplacer **Jasmine Hofmann** pour le secteur Rencontres de Neuchâtel, et apporter ses compétences à la réflexion plus globale sur les axes prioritaires et les activités de ce secteur.

Et puis le comité a également **décidé de rétribuer les stagiaires** pour mieux reconnaître leur contribution.

Ces choix, bien évidemment, se répercutent aussi dans les comptes avec une augmentation (raisonnable et raisonnée !) des charges salariales.

A noter que cette année 2024, malgré le soutien et le maintien des contributions des instances publiques, **les comptes sont un peu plus sombres**. En effet, il y a eu moins de dons privés et d'entreprises. Cette situation semble être à mettre en lien avec la morosité économique qui a conduit bien des privés et des entreprises à resserrer leurs dépenses et donc à diminuer leurs contributions bénévoles.

Enfin **un 3^{ème} axe** est à souligner : **une démarche de réflexion et recentrage de la communication**. Après l'analyse des forces, de l'ADN, tel l'accompagnement, le pouvoir d'agir, l'accueil universel dans un lieu sécurisant, ... ainsi qu'une analyse de risques et des besoins, cette démarche est à bout touchant pour l'élaboration de messages différenciés selon les différents public cibles visés. La finalisation sera pour l'AG 2026...

Au-delà du soutien des autorités qu'elle remercie, les besoins restent immenses et les ressources trop limitées !

RECIF parie fortement sur le bénévolat et les dons. La co-présidente remercie les bénévoles, actuelles et futures, ainsi que tous-tes les donateurs-trices pour leurs contributions présentes et futures.

Sara Losa Maia, responsable de RECIF La Chaux-de-Fonds présente ensuite le rapport d'activité du terrain.

Elle souligne que l'année 2024 a été une année particulière car au quotidien, déjà bien chargé de RECIF se sont ajouté plusieurs gros chantiers transversaux qui ont occupé l'entier de l'équipe.

Pour ce qui est du quotidien les chiffres du rapport d'activité montrent que l'équipe a accueilli, formé, encadré et suivi 315 bénévoles pour accueillir 800 femmes dans les différentes activités et plus de 250 enfants en leur offrant 2000 heures d'ateliers et activités hebdomadaires ainsi que 3500 heures de cours de français et alphabétisation.

Ce quotidien en chiffres, cache la réalité du foisonnement et l'émergence de projets comme le dédoublement de l'atelier préscolaire à la rentrée de septembre 2024 pour le secteur Enfants, afin de répondre à la forte demande, l'accompagnement des bénévoles enseignantes de français pour les amener, tout en douceur, à enseigner le français « autrement », de la part de la personne ressource ou les nombreuses collaborations et projets du secteur Rencontres pour amener les participantes de RECIF à être présentes également hors murs de RECIF.

Et à ce « quotidien », cette « normalité » d'une année à RECIF se sont ajoutés au moins 3 grands chantiers en 2024, à savoir :

Les festivités pour les 30 ans. Le but étant de CÉLÉBRER, REMERCIER et TÉMOIGNER.

- Lors de la soirée festive du 22 mai qui a suivi l'AG, RECIF a en effet voulu remercier les partenaires et célébrer le chemin parcouru ;
- Les 2 grandes fêtes dans les 2 centres ont été l'occasion parfaite pour remercier les participantes, les enfants et les bénévoles pour leur présence et leur confiance ;
- Et le projet, qui est un peu l'aboutissement de cet anniversaire et qui restera dans le temps, l'exposition photo dont la co-présidente a parlé. Pour arriver au résultat de 10 photos, un long travail de récolte participative de souvenirs sous toutes les formes a été mené en début d'année, avec pour résultat plus de 100 témoignages, recueillis dans un livre unique. S'en est suivi le choix difficile de 10 parmi tous ces souvenirs, leur mise en scène et en image avec l'aide d'une metteuse en scène, une photographe, une designer et le résultat qui est lui aussi encore visible dans un livret en vente à 10.- à RECIF.

La communication. Grâce au soutien d'une super bénévole de la Fondation Compétences bénévoles, un travail de fond a été mené pour repenser la communication de l'association. Une trentaine de séances pendant l'année 2024 ont eu lieu, 23 entretiens qualitatifs ont été menés et analysés pour un travail de clarification du public cœur de cible, des piliers de l'action, des points faibles et des points forts, l'identification des publics cibles de la communication et des messages à adresser à chacun. Tout ce travail a amené à des premiers résultats comme un nouveau logo, un slogan et une baseline. Mais puisque ce n'est pas encore finalisé et que l'implémentation se fera en 2025, cela sera présenté lors de la prochaine AG.

La base de données. Ce grand chantier qui attend RECIF en 2025 a dû être préparé en 2024 en parlant avec des partenaires, notamment d'autres centres femmes, pour savoir quelles étaient leurs pratiques et expériences et la prospection d'entreprises et de services qui pourraient répondre au mieux aux besoins de RECIF. Le tout demande du temps et des déplacements.

Mais l'année 2024 a aussi été malheureusement et presque inévitablement après tout cela, marquée par la fatigue des équipes : burn out, arrêts maladie, épuisements, démissions... des moments très durs pour tout le monde. Une réalité qui a révélé des problématiques et des fonctionnements ancrés depuis longtemps et en même temps une envie et une volonté de changement, de renouveau, de remise en question et d'acceptation des limites de l'action de RECIF : on ne peut pas tout faire. Pour amener et implémenter ce changement, il a été

décidé de demander de l'aide externe. Les responsables de centre ont donc commencé un processus de coaching/supervision qui se poursuivra en 2025.

4) **Présentation des comptes de l'association**

Luisa Del Amo, comptable de l'association, présente les comptes 2024 en commençant, comme chaque année, par remercier les bénévoles pour leur temps consacré à RECIF. Le montant comptabilisé selon les heures effectuées est de 642'000.- pour une heure valorisée à 40.-

En ce qui concerne les recettes, RECIF a reçu dans la rubrique cotisations et dons, le montant de 215'553. En comparaison avec le montant de l'année précédente, il y a 24'400 de moins.

Dans la rubrique : subventions, il y a un total de 590'800.-, qui correspond au soutien des communes et des différents services de notamment.

Le total reçu pour les taxes d'inscriptions et les contributions s'élève à presque 68'694.-

En ce qui concerne les dépenses, les frais du secteur Formation représentent un total de 43'536, pour les cours de français, les ateliers, la promotion de la santé, le projet Debout, le Programme R, le Programme S. Ce montant s'aligne sur l'année précédente.

Les frais du secteur Enfants s'élèvent à un total de 52'639.-, pour l'Espace-Enfants, l'atelier préscolaire et le soutien à la parentalité. Il faut remarquer une augmentation de frais de traduction de 10'000 par rapport à l'année précédente.

L'aménagement du 3^{ème} étage à La Chaux-de-Fonds, avec l'achat de matériel, a entraîné des frais supplémentaires.

Les frais du secteur Rencontres représentent un total de 5'720, pour les Programme R-S et les ateliers Tout est Possible.

Les frais de personnel et les charges sociales s'élèvent à un total de 683'251.-

Le total des autres charges d'exploitation est de 186'179.- et cela représente les loyers, l'entretien, les réparations, les assurances, l'électricité, les frais administratifs & d'informatique, les charges de communication et d'accueil. Il faut remarquer que cette année nous avons fêté les 30 ans de RECIF et donc la rubrique charges de communication et d'accueil est plus élevée, le montant est de 38'415.- alors que nous avons budgété 35'000.-

Pour arriver au résultat de l'exercice la perte est de -12'314.-

RECIF a prélevé dans ses provisions un montant de 83'000.- pour les comptes suivants :

Pour l'Interprétariat le montant de 15'000 pour couvrir l'écart entre l'année 2023-2024

Pour la fête des 30 ans le montant de 4'000.- pour couvrir l'écart entre l'année 2024 et le budget

Pour les salaires le montant de 15'000 pour l'écart entre l'année 2024 et le budget

Pour l'aménagement du 3^{ème} étage de La Chaux-de-Fonds le montant de 36'000 dont :

- Pour l'informatique 3'000.- pour l'écart entre l'année 2024 et le budget
- Pour le loyer 10'000 pour l'écart entre l'année 2024 et budget
- Achats directs 22'000 pour l'écart entre l'année 2024 et le budget.

Nous avons pris 13'000.-, sans un compte spécifique pour arriver à un résultat de 12'314.-

BILAN

En Actif, le total est 579.532, 02

RECIF possède un total d'actifs circulants (liquidités) de 480.494,02

Dans la rubrique Créances et actif transitoire (paiements payés en 2024 qui correspondent à 2025 et subventions qui correspondent à 2024 mais qui seront perçues seulement en 2025) un total de 98'637.-

Passif

Le total créanciers et passif transitoire est de 23'166.53.- (diverses factures et charges sociales qui correspondent à l'année 2024 mais payées en 2025).

Une gratification de fin d'année, correspondant à un quart de salaire au prorata, a été versée aux salariées pour laquelle la réserve de provision salaires a été utilisée, donc le compte a été ramené au montant de 10'435.-. Le montant de 26'661.30.- équivalent à l'augmentation de 2.80% des salariées annoncée par le comité fin 2023 a également été prélevé de cette provision.

Le capital de RECIF s'élève à 93'364,71

Le résultat de l'exercice 2024 est d'une perte de 12'314,52, pour équilibrer le bilan avec le passif.

5) Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Minelli lit le rapport des vérificateurs de comptes :

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux personnes saisissant les pièces comptables, alors que notre mission consiste à contrôler ceux-ci.

Nous avons procédé à la vérification des postes actifs et passifs ainsi que des comptes pertes et profits. Nous avons eu accès à toutes les pièces comptables et nous avons procédé par sondage aléatoires. Nous avons pu constater que les pièces sont conformes. Il a été répondu avec entière satisfaction à toutes nos questions.

L'exercice se traduit par une perte de CHF 12'314.52.

Le capital propre en fin d'exercice se monte à CHF 93'364.71

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'assemblée d'approuver les comptes de la Récif tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge à la caissière.

Alexandre Sahli:



Möckli Patrick:



6) Décharge au comité, à la comptable et aux vérificateurs de comptes.

L'assemblée donne décharge au comité, à la comptable et aux vérificateurs des comptes à l'unanimité des membres présents

7) Présentation et acceptation du budget 2025 et élection des membres du comité

Luisa Del Amo continue en présentant le budget 2025.

Le budget est accepté par l'assemblée.

L'assemblée (re)élit le comité et les co-présidentes à l'unanimité.

8) Projets et perspectives pour 2024

Federica Merzaghi, responsable du centre de Neuchâtel, présente les projets et perspectives pour 2024.

1. Travail sur la communication RECIF (Fondation compétences bénévoles) (2023-2025),

Il a été présenté dans le rapport d'activité le processus et les étapes traversées

- ❖ En 2025, la mise en œuvre du plan et de la stratégie de communication
- ❖ ... la présentation des changements de l'identité visuelle (logo, slogan, charte graphique)
- ❖ ... la réalisation (progressive !) des nouveaux outils et supports de communication

2. Poursuite de la mise en œuvre des décisions issues de la réflexion du groupe travail SECTEUR ENFANTS (2023-2025): grand changement d'une responsabilité à une co-responsabilité à la tête du secteur se prépare, et changement des responsables en poste depuis de nombreuses années.

3. CRM (= Base de données): analyse des besoins, préparation de l'implémentation (importation des données...), accompagnement du changement.

4. Accompagnement externe : analyse institutionnelle et de pratiques

À passé 30 ans, RECIF fait face à de nombreux défis. Certains nous sont infligés par un contexte économique, social, politique et géopolitique sur lequel nous avons peu d'emprise. D'autres sont liés à notre structure associative, à l'évolution de notre association, de nos mandats, des besoins que l'on rencontre, de nos pratiques aussi.

Pour assurer la pérennité de l'association et le bien-être des personnes qui s'y engagent, l'équipe de RECIF (en particulier la direction, mais en partenariat avec les collaboratrices salariées) doit développer ses compétences. Pour mieux apprendre à travailler dans un contexte qui est en changement permanent, qui est instable, qui est difficile, au sein duquel les besoins sont infinis. Et pour créer les conditions cadre pour rester opérantes.

Par exemple en augmentant les moyens à disposition pour faire ce que l'on fait ou alors, en adaptant ce que l'on fait avec nos ressources.

C'est un travail difficile à mener seules, dans un quotidien déjà chargé, dans lequel il est difficile de lever la tête, sortir de l'opérationnel et s'accorder des espaces réflexifs nécessaires. Il est d'autant plus difficile à mener dans un contexte comme celui de RECIF, dans lequel les idées merveilleuses et les sollicitations de collaboration sont quotidiennes. Depuis lundi, Federica explique avoir reçu 3 ou 4 propositions de projets et collaborations, toutes passionnantes et pleines de sens, et renoncer est difficile !

Un accompagnement a donc été demandé, qui est en cours pour travailler sur la gestion et le management, sur la gouvernance, les processus de prise de décision, sur la formalisation des missions, des pratiques, des prestations, des activités et des projets.

Un travail complexe, un équilibre à trouver entre rigueur et formalisation excessive, un processus exigeant et aussi enthousiasmant, car mené pour le bien de l'association, de ses équipes, ainsi que de nos publics.

5. Groupe de travail SECTEUR RENCONTRES

Le groupe de travail secteur rencontres est l'une des ramifications de ce travail plus global, avec un modèle d'intervention proposé pour ;

- clarifier les éléments fondamentaux de ce secteur
- rechercher l'équilibre nécessaire entre les ressources et prestations/activités proposées, en adaptant la taille et les activités du secteur
- de repenser l'implication de nos collègues responsables de secteur sur le terrain,

avec toujours comme objectif principal de proposer des réponses adaptées aux femmes que nous accueillons à RECIF.

6. Et LES ACTIVITES ET PRESTATIONS dans les différents domaines qui se poursuivront l'année prochaine.

L'assemblée générale se termine à 18h et est suivie d'un apéro.